

ARRETE N° 2015 - 189
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES
DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE
ET DE L'AUTONOMIE D'Auvergne

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'Auvergne

- Vu** le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-4,
- Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- Vu** le décret n° 2010.348 du 31 mars 2010 relatif à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie,
- Vu** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des URPS au sein de la CRSA,
- Vu** l'arrêté n°2015-92 du 9 avril 2015 portant nomination des membres de la conférence régionale de santé et de l'autonomie d'Auvergne,
- Vu** la perte de qualité de M. Jean-Claude DAURAT, suite aux résultats des élections départementales du 29 mars 2015
- Vu** la désignation par le Président du Conseil départemental du Cantal en date du 23 avril 2015,
- Vu** la désignation par le Président du Conseil départemental du Puy de Dôme en date du 24 avril 2015
- Vu** la désignation par le Président du Conseil départemental de l'Allier en date du 11 mai 2015,
- Vu** la désignation par le Président du Conseil départemental de la Haute Loire en date du 12 mai 2015

ARRETE :

ARTICLE 1 : L'arrêté n°2015-92 du 9 avril 2015 portant nomination des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Auvergne est abrogé.

ARTICLE 2 : La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la région Auvergne est composée de 95 membres avec voix délibérative. La répartition des membres au sein des huit collèges est la suivante :

1^{er} collège composé des représentants des collectivités territoriales : 13 membres

2^{ème} collège composé des représentants des usagers des services de santé ou médico-sociaux : 16 membres

3^{ème} collège composé des représentants des conférences de territoire : 4 membres

4^{ème} collège composé des partenaires sociaux : 10 membres

5^{ème} collège composé des acteurs de la cohésion et de la protection sociale : 6 membres

6^{ème} collège composé des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé : 10 membres

7^{ème} collège composé des offreurs des services de santé : 34 membres

8^{ème} collège composé de personnes qualifiées : 2 membres

ARTICLE 3 La Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie est présidée par M. le Professeur Michel DOLY.

ARTICLE 4 : Sont nommés membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la région Auvergne pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 : représentants des collectivités territoriales :

a) En tant que Conseillers Régionaux :

(3 représentants)

Titulaire: M. Jean Michel GUERRE, Conseiller Régional,

Suppléant : Mme Marie Claude LEGUILLON, Conseillère Régionale

Titulaire : M. Pierre POMMAREL, Conseiller Régional,

Suppléant : M. Eric DUBOURGNOUX, Conseiller Régional

Titulaire : Mme Marie Thérèse SIKORA, Conseillère Régionale,

Suppléant : Madame Isabelle GARDIEN, Conseillère Régionale

b) En tant que Conseillers Départementaux :

(4 représentants)

Titulaire : Mme Evelyne VOITELLIER, Conseillère départementale (03) en remplacement de Mme LACARIN,

Suppléant : Mme Nicole TABUTIN, 4^{ème} Vice Présidente du conseil départemental de l'Allier en remplacement de M. PERRIN,

Titulaire : M. Vincent DESCOEUR, Président du conseil Départemental du Cantal, en remplacement de M. DELTEIL,

Suppléant : *Mme Sylvie LACHAIZE, Vice Présidente du Conseil départemental du Cantal en remplacement de M. LACHAZE,*

Titulaire : M. Yves BRAYE, Conseiller départemental de la Haute Loire,

Suppléant : *M. DECOLIN, Vice Président du Conseil départemental de la Haute Loire,*

Titulaire : M. Alexandre POURCHON, 1^{er} Vice Président du conseil départemental du Puy de Dôme, Conseiller départemental du canton de Clermont-Ferrand 1, en remplacement de M. Jean PONSONNAILLE,

Suppléant : *Mme Elisabeth CROZET, Conseillère départementale du canton du Sancy, en remplacement de Mme Bernadette TROQUET*

c) En tant que représentants des groupements de communes :

(3 représentants)

Titulaire : En instance de désignation

Suppléant : *En instance de désignation*

Titulaire : En instance de désignation

Suppléant : *En instance de désignation*

Titulaire : En instance de désignation

Suppléant : *En instance de désignation*

d) En tant que représentants de communes :

(3 représentants)

Titulaire : M. Jean-Paul BACQUET

Suppléant : *M. Bernard TIBLE*

Titulaire : M. Louis GISCARD D'ESTAING

Suppléant : *Mme Nicole CHASSIN*

Titulaire : M. Pierre JARLIER

Suppléant : *M. Yves GIRARDOT*

Au titre du **collège 2** : représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) En tant que représentants des associations agréées au titre l'article L 1114-1 du code de la santé publique :

(8 représentants)

Titulaire : M. Yves JOUVE, Vice Président UFC Que Choisir 43
Suppléant : *Mme Marie José INCABY, membre du conseil d'administration de l'union départementale 63 de Consommation logement et Cadre de Vie (CLCV)*

Titulaire : M. Jean-Pierre BASTARD, Président du Collectif Inter associatif Sur la Santé (CISS) Auvergne
Suppléant : *Mme Martine CONNES, membre de l'association Visites des Malades en Etablissements Hospitaliers (VMEH 63)*

Titulaire : Mme Suzanne RIBEROLLES, membre de Générations Mouvement 63
Suppléant : *M. Edouard EFEO, Président de la Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux (FNAIR) Auvergne*

Titulaire : Mme Marie-Thérèse BARADUC, Présidente de l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF)
Suppléant : *M. Bernard MOREL, membre de l'association des accidentés de la vie (FNATH) / groupement Puy de Dôme/Cantal*

Titulaire : M. Bernard PIASTRA, Président WEGENER INFOS ET VASCULARITES
Suppléant : *Mme Christine PERRET, membre de l'Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux (AVIAM)*

Titulaire : Mme Marie-Françoise LEONCE, Présidente Diabète 63
Suppléant : *M. Christophe TEYSSANDIER, Directeur Général de l'Association de Parents d'Enfants et d'Adultes handicapés (APEAH03)*

Titulaire : Mme Marie Alice BARRAUX, Vice Présidente du Comité Allier de la Ligue contre le cancer
Suppléant : *M. Olivier GROZEL, Directeur du service régional Association Française contre les Myopathies.*

Titulaire : M. Daniel CHAZOT, codirigeant de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiatriques Puy de Dôme (UNAFAM)
Suppléant : *M. Alain DUPRE, Président de l'association l'ENVOL à Moulins*

- b) En tant que représentants des associations de retraités et personnes âgées, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des conseils départementaux des retraités et des personnes âgées

;(4 représentants)

Titulaire : Mme Jeannine LAVEDRINE, Vice Présidente du CODERPA Allier,
Suppléant : *M. Raymond ZANTE, membre du bureau du CODERPA Allier,*

Titulaire : M. Jean-Claude MIZERMONT, représentant du CODERPA Cantal
Suppléant : *Mme Nicole THERS, représentant du CODERPA Cantal*

Titulaire : Mme Virginia ROUGIER, Présidente du CODERPA Haute-Loire
Suppléant : M. Claude CELLE, secrétaire général du CODERPA Haute-Loire

Titulaire : M. Jean-Pierre GAILLIAERDE, représentant du CODERPA Puy de Dôme,

Suppléant : Mme Anne-Marie RIOU, représentante du CODERPA Puy de Dôme,

- c) En tant que représentants des associations de personnes handicapées, dont un intervenant dans le champ de l'enfance handicapée, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées

(4 représentants)

Titulaire : Mme Christine MEIGNIEN, Présidente d'Allier Sésame Autisme,

Suppléant : M. Emmanuel MAUGENEST, Vice Président de l'association l'ENVOL,

Titulaire : Mme Marilou CONSTENSOUS, membre du Collectif Partenariat Handicap (CPH15)

Suppléant : M. Lucien LALO, membre du Collectif Partenariat Handicap (CPH 15) et Directeur général de l'ADAPEI Cantal (15)

Titulaire : M. Michel LOMBARDY, représentant Association départementale des Pupilles de l'enseignement public de la Haute-Loire (ADPEP 43)

Suppléant : M. André BERTRAND, représentant de Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers (DALHIR)

Titulaire : M. Jean-Claude MONTAGNE, coordonnateur, Collectif Départemental pour l'Inclusion des Personnes en situation de Handicap (CDIPH 63)

Suppléant : Mme Nadine DELORT, membre de l'Association des Paralysés de France (APF)

Au titre du collège 3 : représentants des conférences de territoire

- En tant que représentants des conférences de territoires :

(4 représentants)

Titulaire : M. le Docteur Philippe VALOIS, Président de la conférence de territoire de l'Allier

Suppléant : en cours de désignation

Titulaire : M. le Dr Bernard JOYEUX, Vice président de la conférence de territoire du CANTAL

Suppléant : M. le Dr Denis DUCHAMP, membre de la conférence de territoire du CANTAL

Titulaire : M. Jean PRORIOI, représentant de la conférence de territoire de la Haute-Loire,

Suppléant : M. Jean-Jacques ORFEUVRE, représentant de la conférence de territoire de la Haute-Loire,

Titulaire : Mme le Docteur Emmanuelle AMBLARD-MANHES, Présidente de la conférence de territoire du Puy de Dôme

Suppléant : M. Régis THUAL, membre du bureau de la conférence de territoire du Puy de Dôme

Au titre du collège 4 : partenaires sociaux

- a) En tant que représentants des organisations syndicales de salariés représentatives désignés par celles-ci, sur proposition de leurs instances régionales :

(5 représentants)

Titulaire : M. Jacques COCHEUX, CGT

Suppléant : Mme Christiane MICAUD, CGT

Titulaire : M. Philippe COURDAVAULT, CFE-CGC

Suppléant : M. Henri JAVION, CFE-CGC

Titulaire : Mme Françoise PRULHIÈRE, CFDT

Suppléant : Mme Christelle PEREIRA, CFDT

Titulaire : M. Jean-François SCHNEIDER, CFTC

Suppléant : M. Luc VOISSIÈRE, CFTC

Titulaire : M. Daniel CHALIER, FO

Suppléant : Mme Noëlle FAURE, FO

- b) En tant que représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives désignés par celles-ci sur proposition de leurs instances régionales

(3 représentants)

Titulaire : M. Jacky RENAUD, UPA Auvergne

Suppléant : M. Philippe LACOUR, UPA Auvergne

Titulaire : M. Pierre de VILLETTE, MEDEF

Suppléant : M. Philippe CHARVERON, MEDEF

Titulaire : M. Bertrand KEPPI, CGPME

Suppléant : M. Christophe SOUPIZET, CGPME

- c) En tant que représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants et des professions libérales, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé sur la proposition conjointe de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat, de la chambre régionale de commerce et d'industrie et d'une organisation représentative des professions libérales
(1 représentant)

Titulaire : Mme Jacqueline GODARD, UNAPL

Suppléant : Mme le Docteur Isabelle DOMENECH, UNAPL

- d) En tant que représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles, désigné par la chambre régionale de l'agriculture

(1 représentant)

Titulaire : M. Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne

Suppléant : M. Claude RAYNAUD, Chambre Régionale d'Agriculture

Au titre du **collège 5** : acteurs de la cohésion et de la protection sociales

- a) En tant que représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidature organisé par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé

(2 représentants)

Titulaire : Mme Nicaise JOSEPH, Délégation Régionale des CCAS d'Auvergne

Suppléant : Mme Dominique CHARMEIL, représentante de l'Association action sociale CE CLER

Titulaire : Mme Marie-Jeanne GILBERT, Présidente de l'Association Solidarité Santé 63

Suppléant : M. Yannick LUCOT, Directeur Général de l'Association Viltais (03)

- b) En tant que représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, désignés l'un par le président de cet organisme et l'autre par son directeur

(2 représentants)

Titulaire : M. Jean-Pierre MAZEL, Président du conseil d'administration de la CARSAT Auvergne

Suppléant : M. Jacques LEPINARD, membre du conseil d'administration de la CARSAT Auvergne

Titulaire : M. Yves GALES, Directeur de la CARSAT Auvergne

Suppléant : Mme Fabienne PLOTON, Sous Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale et de la Maîtrise des risques à la CARSAT

- c) En tant que représentant des caisses d'allocations familiales, désigné par le conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du chef lieu de région :

(1 représentant)

Titulaires : **M. Jean Claude PERREAU**, administrateur CAF du Puy-de-Dôme

Suppléants : *M. David BARRAUD, administrateur CAF du Puy-de-Dôme*

- d) En tant que représentant de la mutualité française, désigné par le Président de la fédération nationale de la mutualité française

(1 représentant)

Titulaire : **Mme Marie-Claude MINIOT**, représentant de la Mutualité Française

Suppléant : *Monsieur Raymond BRUYERON, représentant de la Mutualité Française*

Au titre du collège 6 : acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

- a) En tant que représentants des services de santé scolaire et universitaire, désignés par le Recteur d'Académie du chef lieu de région :

(2 représentants)

Titulaire : **Mme Marie-Danièle CAMPION**, Recteur

Suppléant : *Mme Karine NATALE, Directrice de Cabinet du Recteur*

Titulaire : **Mme le Docteur Nadine AMBLARD**, médecin, conseillère technique du Recteur

Suppléant : *Mme Catherine VEYSSIERE, infirmière, conseillère technique du Recteur*

- b) En tant que représentants des services de santé au travail, désignés par le DIRECCTE :

(2 représentants)

Titulaire : En instance de désignation

Suppléant : *En instance de désignation*

Titulaire : En instance de désignation

Suppléant : *En instance de désignation*

- c) En tant que représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile, désignés par le Président du Conseil Général du chef lieu de région :

(2 représentants)

Titulaire : **Mme le Docteur Sylvie DURIEUX**, médecin chef PMI

Suppléant : *Mme le Docteur Sophie CHADEYRAS, médecin PMI*

Titulaire : Mme Josiane ANDRE, cadre de santé

Suppléant : Mme Christine ASPERT, puéricultrice

- d) En tant que représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de cohésion sociale :

(2 représentants)

Titulaire : Mme Marie HECKMANN, Présidente du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Auvergne,

Suppléant : Mme Evelyn VIDALINC membre de l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)

Titulaire : M. le Professeur Georges BROUSSE, Association P.A.R.A.D

Suppléant : M. Emmanuel RICHIN, membre de l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)

- e) En tant que représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé :

(1 représentant)

Titulaire : M. le Professeur Patrice DETEIX, Doyen honoraire faculté de médecine

Suppléant : M. le Professeur Alain ESCHALIER, Vice président du Conseil scientifique de la recherche, Université d'Auvergne.

- f) En tant que représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement, désigné à l'issue d'un appel à candidature organisé par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé :

(1 représentant)

Titulaire : M. Claude CHAMPREDON, administrateur de la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE)

Suppléant : Mme Liliane CHAUMEIL, administrateur de la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE)

Au titre du collège 7 : offreurs des services de santé

- a) En tant que représentants des établissements publics de santé, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, dont au moins trois présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers en psychiatrie, sur proposition de la fédération représentant ces établissements :

(5 représentants)

Titulaire : M. Alain MEUNIER, Directeur général CHU de Clermont-Ferrand

Suppléant : M. Thierry GEBEL, Directeur CH Vichy

Titulaire : M. Olivier SERVAIRE LORENZET, Directeur CH Le Puy En Velay

Suppléant : M Serge GARNERONE, Directeur CH de St Flour

Titulaire : M. le Professeur Henri LAURICHESSE, Président CME CHU de Clermont-Ferrand

Suppléant : M. le Docteur Fabrice CATTAN, Président CME au CH de Moulins

Titulaire : M. le Docteur François PETITJEAN, Président CME CHS Ainay-le-Château

Suppléant : le Docteur Abdellaziz ACHAIBI, Président CME CH Le Mont Dore

Titulaire : Mme le Docteur Catherine AMALRIC, Présidente CME CH Aurillac

Suppléant : M. le Docteur Philippe VERDIER, Président CME CH Montluçon

- b) En tant que représentants des établissements privés de santé à but lucratif, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, dont au moins un président de conférence médicale d'établissement, sur proposition de la fédération représentant ces établissements :

(2 représentants)

Titulaire : M. le Docteur Jean-Luc MEYER, Président de la FHP d'Auvergne

Suppléant : M. Robin MOR, Délégué régional de la FHP d'Auvergne

Titulaire : M. le Docteur Philippe GUERIN, Président de la CME de la clinique du souffle les Clarines

Suppléant : M. le Docteur Bertrand MARADEIX, Président de CME Clinique du Grand Pré (63)

- c) En tant que représentants des établissements privés à but non lucratif, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, dont au moins un président de conférence médicale d'établissement sur proposition de la fédération représentant ces établissements :

(2 représentants)

Titulaire : M. Bernard BAYLE, Délégué régional FEHAP

Suppléant : M. Frédéric CHATELET, Délégué départemental FEHAP du Puy de Dôme (63)

Titulaire : M. le Docteur Jean-Alexandre LESTURGEON, Président de CME CHS St Marie (63)

Suppléant : M. le Docteur Elisabeth WILLEMETZ, Président de CME à la maison de convalescence de St Joseph à Aiguilhe (43)

- d) En tant que représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition de l'organisation regroupant au niveau régional, le nombre le plus important de ces établissements :

(1 représentant)

Titulaires : Mme Evelyne VAUGIEN, déléguée régionale FNEHAD, Directrice HAD63

Suppléants : *Mme Marie-Ange PERIDONT-FAYARD, représentante de la FNEHAD, Directrice de cabinet du Centre Hospitalier Emile Roux du Puy en Velay.*

- e) En tant que représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions :

(4 représentants)

Titulaire : M. Yves BARDON, URAPEI et ADAPEI

Suppléant : *Mme Karine LATREILLE, trisomie 21 (Puy de Dôme)*

Titulaire : Mme Corinne CHERVIN, URPEP et PEP43

Suppléant : *M. Michel ROUVES, URIOPSS*

Titulaire : M. Christophe DUCOMPS, APAJH

Suppléant : *M. Pascal BERTOCCHI, représentant FEHAP*

Titulaire : M. Bernard EUZET, AAPH03

Suppléant : *M Denis DUPUIS, FAGERH*

- f) En tant que représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées, désignés par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional le nombre le plus important de ces institutions :

(4 représentants)

Titulaire : M. Bruno FONLUPT, Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA), directeur Maison St Joseph LEZOUX

Suppléant : *Mme Christèle AUBERT, Association des Directeurs au service des Personnes Agées AD-PA, Directrice EHPAD BEAUREGARD L'EVEQUE*

Titulaire : Mme Christine CAUL FUTY, Vice Présidente de l'UNA Auvergne

Suppléant : *M. Bertrand HOEL, Fédération régionale ADMR*

Titulaire : M. Frédéric RAYNAUD, président de l'URIOPSS

Suppléant : *Mme Françoise JANISSET, Vice présidente Haute-Loire de l'URIOPSS,*

Titulaire : M. Hugues de BETTIGNIES, Syndicat national des Etablissements et résidences Privés pour Personnes Agées (SYNERPA)

Suppléant : *M Ludovic MANAS, Fédération nationale Avenir Qualité de Vie des Personnes Agées (FNAQPA)*

- g) En tant que représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions :

(1 représentant)

Titulaire : M. Jean-François DOMAS, Président de la FNARS

Suppléant : *M. Gilles LOUBIER, FNARS*

- h) En tant que représentant désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé parmi les responsables des centres de santé, maisons de santé et des pôles de santé implantés dans la région :

(1 représentant)

Titulaire : M. le Docteur Guillaume de GARDELLE, Président de la Fédération Auvergne des Pôles et Maisons de Santé

Suppléant : *Mme le Docteur Brigitte SENEGAS-ROUVIERE, représentante de la Fédération Auvergne des Pôles et Maisons de Santé*

- i) En tant que représentant désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé parmi les responsables des réseaux de santé implantés dans la région :

(1 représentant)

Titulaire : Mme le Docteur Cécile MOLUCON-CHABROT, ONCAUVERGNE

Suppléant : *M. François MAEDER, CARDIAUVERGNE*

- j) En tant que représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé

(1 représentant)

Titulaire : M. le Docteur Roland RABEYRIN, Président de l'association REGLIB 43 (Médecins régulateurs libéraux Haute Loire),

Suppléant : *M. le Docteur Michel BURELLIER, Président de l'instance régionale de suivi et de coordination de la permanence des soins Auvergne.*

- k) En tant que médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, sur proposition d'une organisation représentant ces services ou structures :

(1 représentant)

Titulaire : M. le Professeur Jeannot SCHMIDT, CHU de Clermont-Ferrand

Suppléant : M. le Docteur Laurent CAUMON, CH d'Aurillac.

- l) En tant que représentant des transports sanitaires, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé parmi ceux développant l'activité la plus importante dans ce domaine :

(1 représentant)

Titulaire : M. Frédéric FRAMONT, Sarl Framont-Boufferet 03,

Suppléant : M. Mikael BOUQUIGNAUD, Harmonie Ambulance Clermont.

- m) En tant que représentant de services départementaux d'incendie et de secours, désigné par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des Présidents de Conseils Généraux des départements de la région :

(1 représentant)

Titulaire : En attente de désignation, en remplacement de M. DAURAT,

Suppléant : M. Marc BOLEA, membre du conseil d'administration du SDIS43

- n) en tant que représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé, désigné, de manière conjointe, par les organisations membres de la commission régionale paritaire, mentionnée à l'article R 6152-325 :

(1 représentant)

Titulaire : Mme le Docteur Mireille JOUANNET, INPH

Suppléant : En instance de désignation

- o) En tant que membres des URPS

(6 représentants)

Titulaire : M. le Docteur Jean Pierre BINON, URPS médecins libéraux

Suppléant : M. le Docteur Jean-Antoine ROSATI, URPS médecins libéraux

Titulaire : M. Philippe REY, URPS infirmiers

Suppléant : Mme Parvaneh SAZGAR, URPS infirmiers

Titulaire : M. Guy VAGANAY, URPS pharmaciens

Suppléant : Mme Elisabeth TARRAGA, URPS sages-femmes

Titulaire : Mme le Docteur Nicole CHAMBERAUD, URPS chirurgiens dentistes

Suppléant : Mme Céline SAUVADET, URPS pédicure podologues

Titulaire : M. Olivier BONNET, URPS des masseurs- kinésithérapeutes

Suppléant : Mme Marie-Pierre FAURE JOUFFRE, URPS orthoptistes

Titulaire : M. Nicolas KEMPA, URPS orthophonistes

Suppléant : M. Jacques POJER, URPS biologie

p) En tant que représentant de l'ordre des médecins, désigné par le Président du Conseil Régional de l'Ordre :

(1 représentant)

Titulaire : M. le Professeur Philippe THIEBLOT, Président du Conseil régional de l'Ordre des Médecins

Suppléant : M. le Dr Edmond ROUSSEL, Conseil régional de l'Ordre des médecins

q) En tant que représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région, désigné par l'une de leurs structures représentatives locales :

(1 représentant)

Titulaire : Mme Anna MICHELUTTI, Présidente SARHA Auvergne,

Suppléant : M. Arnaud GALLON, Président de l'Internat de Clermont-Ferrand représentant le SAIECHF,

Au titre du collège 8 : personnalités qualifiées

En tant que personnalités qualifiées désignées par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé à raison de leur qualification dans les domaines de compétence de la conférence :

(2 représentants)

M. le Professeur Jean CHAZAL, Doyen de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand

M. le Professeur Michel DOLY, pharmacien gérant, Chef du service pharmacie, Centre régional de lutte Contre le Cancer Jean Perrin de Clermont-Ferrand.

ARTICLE 5 : Conformément à l'article D 1432-29 du code de la santé publique, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne participe, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et au sein de ses formations.

Participent également, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et au sein de ses formations.

- Le Préfet de région,
- Le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
- Les Chefs de services de l'Etat en région
- Le Président de la caisse de base du Régime Social des Indépendants
- **M. Gérard MORLET**, Président du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'ALLIER,
- **M. Alain CAVAILLE**, administrateur de la Mutualité Sociale Agricole Auvergne.

ARTICLE 6 : Les membres ci-dessous sont désignés à compter de la date de signature du présent arrêté pour la durée du mandat restant à courir.

ARTICLE 7 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne. Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le même délai.

ARTICLE 8 : Le directeur général adjoint et la directrice de la délégation stratégie et performance sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne.

Clermont-Ferrand, le 13 MAI 2015

Le Directeur Général



François DUMUIS